



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 141

DÉCEMBRE 2021

Totalitarisme, mensonges et guerre des nerfs en Asie orientale

Il s'est passé beaucoup de choses depuis deux ans, à l'intérieur de la Chine comme dans ses relations avec l'extérieur. Les équilibres mondiaux se sont profondément modifiés, les grandes puissances ont réorienté leur stratégie et construisent de nouvelles alliances. Aux menaces traditionnelles sur les droits de l'Homme s'ajoutent celles que font inévitablement naître les conflits, nés des prétentions territoriales ou des défis que se lancent les deux grandes puissances mondiales. Jamais depuis trois décennies on ne s'est autant interrogé sur la nature d'un éventuel affrontement sino-américain et sur les domaines où il se déployerait. Or il n'y a pas de guerre sans violations massives des droits de l'Homme.

S'il était d'ordre militaire, le conflit mettrait en jeu des forces aériennes, balistiques, sous-marines ou terriennes qui n'ont cessé de progresser ; s'il était d'ordre technique, le conflit toucherait à tous les secteurs de pointe, des

rivalités spatiales à la maîtrise de l'informatique et aux progrès des biochimies. Même sans guerre ouverte, de tels bouleversements impliqueraient un renforcement des appareils d'État et, par suite, une remise en cause des droits de l'Homme, tant à l'échelle individuelle qu'à celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On en voit déjà les effets à l'intérieur de la Chine et à sa périphérie.

Le pouvoir chinois croit pouvoir à moyen terme occuper une position dominante dans le monde. Tel est le rêve que Xi Jinping propose depuis son accession au pouvoir en 2013. Dans la perspective d'affrontements encore indéfinissables, le Parti et son chef s'accordent un pouvoir absolu assis sur des techniques qu'aucune monarchie n'a détenues dans le passé. Le Parti c'est l'État et l'État prétend être le pays : qui critique le chef du Parti attaque la nation chinoise, fait le jeu des puissances étrangères et doit donc être lourdement châtié.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Xi Jinping se construit un personnage

La résolution sur l'histoire du parti marque le dernier trimestre 2021. Le 11 novembre, le Comité central du P.C.C. a voté un document d'importance ; ce genre de texte en effet doit réévaluer et schématiser le passé (réécrire l'histoire), mettre le présent en perspective et dessiner l'avenir. Le document est rarissime puisque seuls s'y sont hasardés Mao Zedong en 1945, dans les dernières années de sa marche vers le pouvoir, et Deng Xiaoping en 1981, pour reconnaître les erreurs du précédent et en prélude à la transformation en profondeur du système économique.

Cette troisième résolution hisse Xi Jinping, dont elle célèbre « les théories et les pensées », à la hauteur de Mao et de Deng bien qu'il n'ait à son actif aucun des faits d'armes et qu'il n'ait traversé aucune des épreuves auxquelles ces derniers devaient leur prestige et leur gloire. Mao et Deng avaient d'ailleurs d'autres cordes à leur arc. Xi Jinping, lui, dispose des modestes talents qu'avaient ses prédécesseurs déjà oubliés, Jiang Zemin et

Hu Jintao, mais il nourrit pourtant des ambitions sans limites et des conceptions stratégiques à déployer un jour sur la planète entière.

Le Comité central félicite son chef pour les succès obtenus, pour son *énorme courage* et pour l'annexion anticipée de Hongkong et la suppression des élections libres, présentées comme *le passage du chaos à la gouvernance*. Après de tels éloges dictés, complets et sans mesures, comment Xi Jinping pourrait-il ne pas prétendre l'année prochaine à un troisième mandat, voire à une présidence à vie, en digne continuateur pour les temps modernes des deux dirigeants de l'autre siècle ?

Les régimes totalitaires ont tous besoin de maîtriser l'information. Ils choisissent les vérités diffusables en même temps qu'ils distribuent les mensonges. Deux faits récents montrent ce qu'est la vérité, à « caractéristiques du parti chinois ». Ils concernent deux jeunes femmes, deux affaires très différentes, mais ils procèdent de la même volonté de masquer la vérité, dès qu'elle est susceptible de porter tort.

Zhang Zhan et Peng Shuai, diseuses de vérité, victimes du mensonge

Ces deux femmes, l'une avocate, l'autre championne de tennis, n'ont rien en commun, sinon le courage de dévoiler la vérité et d'affronter le pouvoir.

Zhang Zhan est une ancienne avocate à qui l'État a retiré sa licence professionnelle parce qu'elle avait signé des pétitions et soutenu le mouvement de Hongkong. Elle s'est improvisée journaliste à 38 ans pour savoir ce qu'était réellement la situation à Wuhan, berceau de la pandémie du Covid-19 qui fait le tour du monde et sur laquelle le pouvoir chinois n'a toujours pas autorisé l'O.N.U. à mener de libre enquête. Elle s'est rendue dans la capitale provinciale du Hubei en février 2020 ; elle y a pris des vidéos du confinement et enregistré des entretiens sur les bouleversements de la vie quotidienne. Aller voir sur place, ne pas se contenter des racontars et des communiqués officiels, c'est le B-A BA du journalisme. Titre de sa première vidéo : ***Ma revendication du droit à la parole libre***. Ses reportages figurent parmi les

premières sources d'information indépendantes sur la situation sanitaire au Hubei.

Zhang Zhan fut arrêtée au mois de mai 2020 et condamnée le 28 décembre pour ***susciter des querelles et provoquer des troubles*** à quatre ans de prison¹. Dès son arrestation, elle a commencé des grèves de la faim, fut nourrie de force sous perfusion, hospitalisée, réincarcérée. Elle ne pèserait plus qu'une quarantaine de kilos pour une taille d'1,77 m. Sa vie est depuis plusieurs mois en danger, pour avoir préféré « l'analyse concrète d'une situation concrète » aux dénégations et tergiversations des autorités.

Chez nous, presque personne ne connaît Zhang Zhan. En revanche Peng Shuai (35 ans) déjà célèbre par sa carrière tennistique (ancienne numéro 1 mondial en double, classée quatorzième en simple, demi-finaliste de l'U.S. Open en 2014) vient d'attirer l'attention de la presse mondiale le 2 novembre, en osant dénoncer sur la toile les agressions sexuelles commises, selon elle, pendant près d'une décennie par l'ancien vice-premier ministre Zhang Gaoli, avec la

1. Son avocat Ren Quanniu s'est vu, lui aussi, retirer son droit d'exercer en février 2021.

collaboration complaisante de son épouse.

Ce qui s'est passé par la suite montre l'effrayante étendue du pouvoir chinois dans la dissimulation des faits lorsqu'il se sent menacé. La dénonciation circonstanciée de 1.700 mots rédigée par la sportive a disparu de la toile au bout d'une demi-heure ; le contrôle de l'internet s'est étendu au blocage complet du nom de Peng, de celui de son agresseur et du terme tennis lui-même. Il ne fallait surtout pas que la nouvelle s'ébruitât, « car ce n'est pas pécher que pécher en silence », explique Tartuffe. Peng Shuai a disparu sans laisser de trace pendant deux semaines.

Mais la demi-heure de présence sur la toile avait permis une première diffusion. En Chine, le pouvoir a continué de détruire l'information avec tous ses équipements et ses personnels de censure. C'était impossible à l'étranger. L'émotion dans le monde du tennis international était considérable. Recourant à une pratique éprouvée, le pouvoir a contraint Peng Shuai à dire sur la toile qu'elle avait menti, qu'elle se portait bien et priait qu'on ne s'occupe plus de sa vie privée. Le président du Comité international olympique s'est dit rassuré malgré l'absence de toute preuve directe.

Mais « *on ne cache pas le feu dans un sac de papier* ». Devant le scepticisme général et l'entêtement des sportifs à exiger des faits convaincants, l'État-Parti obtint du complaisant président du C.I.O. qu'il affirme avoir eu un entretien vidéo de trente-cinq minutes avec Peng Shuai et, de nouveau, que tout allait bien. Puis le pouvoir produisit quelques photos de Peng Shuai bien vivante mais non datées, ce qui ne prouvait rien.

On est là en ce début décembre : d'un côté, on ignore tout de Peng Shuai et personne ne l'a vue en liberté ; de l'autre, les Chinois ne savent rien des turpitudes sexuelles de l'un de leurs dirigeants les plus importants. Le ministère des Affaires étrangères dit ne rien savoir du sujet.

Mais à l'étranger, le tenace responsable de l'association internationale de tennis féminin est décidé à ne plus organiser de compétitions en Chine. A quelques mois des Jeux olympiques d'hiver, la situation devient gênante : en effet, si les sportifs se désintéressent souvent de la politique, ils n'ont pas l'échine aussi souple que les diplomates et, pour beaucoup d'entre eux, la fraternité des stades est une réalité². On ne peut pas berner le monde extérieur aussi aisément que le milliard de Chinois sevrés d'informations et qui se mettent en danger dès qu'ils critiquent le pouvoir³.

Hanté par la disparition de l'U.R.S.S., Xi Jinping redoute plus que tout que s'effondre l'appareil étatique et politique qu'il dirige. Il veut frapper chaque fois qu'il sent le pouvoir menacé et voit des ennemis partout : les anciens du mouvement de 1989, les libéraux de Hongkong, les avocats, les universitaires, les syndicats clandestins, les prêtres, les Ouïghours, les

Tibétains, les libéraux, les constitutionnalistes... Dès que leurs paroles dérangent, il croit devoir intervenir par prudence car, dicton chinois, ***un trou de fourmi dans le barrage peut le faire s'écrouler***.

2. Dans un communiqué du 30 novembre, un porte-parole du Service d'action extérieure de l'Union européenne manifeste la solidarité de l'U.E. avec Peng Shuai, exprime des doutes sur sa sécurité et sa liberté, demande une enquête sur les accusations de violences sexuelles, affirme que l'U.E. s'oppose aux disparitions forcées et demande à la Chine de respecter ses obligations en matière de droits de l'Homme. Comme d'habitude, la déclaration n'est assortie d'aucune menace de sanction : la Chine sait donc qu'elle n'a pas à en tenir compte ; et l'Union européenne, de son côté, sait d'avance qu'elle n'obtiendra rien.

3. Ce qui peut expliquer qu'aucun sportif chinois, hélas, n'ait exprimé son soutien à la pauvre Peng Shuai. Avoir connaissance de son blog pourrait déjà être fautif aux yeux du pouvoir. Celui-ci a toujours distingué ce qu'il fallait dire ou taire aux Chinois et ce qu'il fallait raconter aux étrangers. D'ailleurs, et pour consolider la muraille qui bloque l'information étrangère, l'Administration de l'espace cyberspatial vient de renforcer les sanctions à l'encontre des utilisateurs de V.P.N. en quête d'informations extérieures censurées.

Les avocats à nouveau pris pour cibles

Parmi les cibles préférées du Parti se trouvent les avocats défenseurs des droits de l'Homme. Le système les accule à résoudre la quadrature du cercle : comment défendre des opposants politiques en s'appuyant sur des lois que le pouvoir interprète à sa guise à propos d'actes que ce pouvoir qualifie et incrimine librement ? L'Association nationale des avocats, dont le bureau est désigné par le régime et non par ses membres, a interdit dans une directive du 15 octobre de « faire, en violation des lois, du battage sur des affaires ».

Deux avocats expérimentés viennent de perdre leur licence professionnelle, Liang Xiaojun le défenseur du militant des droits civiques Xu Zhiyong le 26 novembre et Lin Qilei, défenseur d'un autre militant connu des droits civiques Guo Feixiong et de jeunes qui s'étaient enfuis de Hongkong pour tenter de rejoindre Taiwan, le 31 octobre. Des verdicts devraient tomber prochainement dans des procès criminels intentés contre trois de leurs collègues : Li Yuhuan (détenue depuis octobre 2017 pour avoir « suscité des querelles et provoqué des troubles »), Hao Jingsong (incarcéré depuis décembre 2019 sous la même qualification mais vraisemblablement parce qu'il avait exprimé sa sympathie pour les démocrates de Hongkong) ; Qing Yongpei (privé de sa licence professionnelle et détenu depuis octobre 2019 pour avoir critiqué la corruption des milieux dirigeants).

Les violations des droits de l'Homme sont si nombreuses en Chine, compte tenu de l'immensité de la population, qu'on doit se limiter à ces quelques exemples. Ils mettent en évidence l'incompatibilité des pratiques politiques chinoises avec la primauté de la loi et

la soumission démocratique du pouvoir aux exigences de cette dernière. Il n'existe en Chine aucun Conseil constitutionnel ; le régime peut donc chaque jour violer une Constitution inutile qui promet formellement toute la gamme des libertés mais n'en garantit aucune.

Depuis soixante-dix ans, le Parti détient les pouvoirs de l'État et l'idée même d'en restreindre l'action par un texte est rejetée comme relevant du constitutionnalisme « bourgeois ». Satisfait d'échapper aux contraintes des autres régimes politiques, le pouvoir s'estime d'avant-garde alors qu'il prolonge de fait les pratiques du despotisme oriental « à caractéristiques chinoises ». Fasciné par une culture prétendue trimillénaire, l'étranger l'écoute d'ordinaire avec componction au lieu de l'accueillir avec l'ironie caustique qui conviendrait.

Un scepticisme de même nature pourrait accompagner les références répétées au mouvement socialiste dans un pays où les inégalités atteignent des sommets mondiaux. En janvier 2021, on y compte 1.058 milliardaires en dollars contre 696 aux États-Unis, alors que, selon le premier ministre Li Keqiang, six cents millions d'individus (plus que la population de l'Union européenne) n'ont pour vivre que 150 dollars (132 euros) par mois. Le Parti promet bien de réduire les inégalités, mais pour l'instant et malgré les difficultés économiques, le nombre des très riches augmente plus vite qu'aux États-Unis (259 milliardaires chinois en dollars de plus, selon le rapport Hurun de mars 2021, contre 70 milliardaires américains). Le Parti a depuis longtemps rejeté l'idéal égalitaire et spartiate de l'ère Mao Zedong.

Hongkong réduit définitivement au silence

Hongkong, à qui les traités accordaient de beaux restes de démocratie (liberté d'expression, liberté de la presse, espérance de suffrage universel pour désigner les dirigeants locaux), célébrait chaque année le mouvement démocratique de 1989 noyé dans le sang, massacre sur lequel il fallait faire silence. L'existence d'un Hongkong libre constituait un réel danger pour le pouvoir central. Il fallait réduire au plus vite ce foyer de contestation.

Ce fut fait en dix-huit mois, en violation des accords et des promesses. Les réactions extérieures n'eurent aucun effet : les O.N.G. ont

crié mais on ne les écouta point ; les milieux économiques rappelèrent que leurs missions étaient industrielles et non politiques ; les gouvernements ont protesté du bout des lèvres, assez fort pour que leurs électeurs les entendent, mais pas assez fort pour irriter Beijing. Un échec total donc, dont aucune leçon ne fut tirée.

En voici quelques exemples récents

- Réserver l'accès du Conseil législatif aux candidats « patriotiques », c'est-à-dire pro-Beijing, réduit à trois sur cent cinquante-trois le nombre des législateurs identifiables comme

démocrates pour le scrutin du 19 décembre prochain et favorables au suffrage universel⁴ ; deux ans plus tôt pourtant, aux élections de districts, les démocrates étaient arrivés en tête dans seize des dix-sept circonscriptions.

- L'appel au vote blanc ou à l'abstention, pourtant compréhensible dans une telle situation, est depuis le 9 novembre une infraction à la loi sur la Sécurité, punissable d'une incarcération de trois ans. Trois personnes qui lançaient un tel appel sur l'internet ont été arrêtées le 9 novembre puis remises en liberté sous caution.
- Le principe de la non-rétroactivité des lois ne s'applique plus à Hongkong. Selon Reuters, la police du territoire enquête maintenant sur des faits antérieurs à la loi sur la Sécurité nationale, faits qui par leur date même étaient considérés comme légaux. Il s'agit par exemple des manifestations organisées par le Front civil des droits de l'Homme. Les autorités avaient pourtant assuré que la loi sur la Sécurité n'aurait aucune application rétroactive.
- Le Conseil législatif a voté, le 27 octobre, une loi autorisant le gouvernement à interdire tous les films contraires à la loi de Sécurité. Projeter

un film non autorisé est passible d'un emprisonnement allant jusqu'à trois ans. Il s'agit notamment de retirer de la circulation 1) tous les films sur les manifestations qui se sont déroulées en 2019 contre la loi d'extradition vers la Chine 2) les prises de vue sur les manifestations qui ont suivi et qui protestaient contre la loi de Sécurité et 3) des films de circonstance comme celui qui se rapportait aux affrontements au sein de l'Université polytechnique de Hongkong.

- Les bibliothèques publiques disposaient naguère de 149 titres (1.162 exemplaires) parlant du mouvement démocratique chinois de 1989 et des répressions qui ont suivi. Courant novembre, il ne reste plus que vingt-six titres disponibles pour le prêt. Les autres ne sont accessibles que par demande spéciale. D'autre part en octobre, l'Université de Hongkong a décidé la suppression de la Colonne de la Honte, érigée il y a vingt-cinq ans en souvenir du massacre de 1989, manifestant ainsi à la fois sa volonté d'amnésie d'une tuerie et sa docilité devant les exigences du pouvoir central⁵.

La question de Taïwan et les belligerences

Le chef du Parti a répété en novembre devant le Comité central la nécessité de recouvrer l'autorité sur Taïwan. Cédée au Japon en 1895, après la défaite dans le conflit commencé l'année précédente, l'île est devenue cinquante ans plus tard une partie de la République de Chine. La République populaire n'y a jamais exercé son pouvoir. L'image que Taïwan donne désormais est celle d'un régime authentiquement démocratique, libéral et fondé sur des élections sincères, diamétralement

opposé à celui du continent. Mais quant à son avenir dans les années prochaines, personne ne peut se prononcer tant les déclarations sont contradictoires, dans les milieux civils aussi bien que militaires, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région : certains croient la guerre inévitable, prochainement ou bien plus tard ; d'autres l'estiment improbable. Mais tout le monde s'interroge.

Les difficultés connaître la Chine de Xi Jinping

Certains experts attribuent ces incertitudes aux nouvelles difficultés rencontrées par les services du renseignement des pays étrangers. Les réseaux d'espionnage manquent de personnel maîtrisant le mandarin, et encore plus maîtrisant les parlers locaux. En octobre, les États-Unis ont créé un China Mission Center pour observer un pouvoir avec lequel les relations sont de plus en plus conflictuelles.

Mais les autorités américaines avouent ne plus bien saisir les orientations du régime chinois et la situation interne du P.C.C.. Le réseau d'informateurs de C.I.A. aurait été mis à mal dès avant Xi Jinping, avec une douzaine d'exécutions et de nombreuses incarcérations. Depuis, le renforcement des contrôles exercés sur l'ensemble du corps social, la monopolisation du pouvoir par Xi Jinping complique les analyses. D'aucuns pensent aussi que la lutte contre la corruption qui a écarté un million et demi de fonctionnaires, complique aussi le

4. Enquête du quotidien Post, publiée le 27 novembre 2021.

5. Pour les sinologues de l'extérieur, signalons la permanence du site du Musée du 4 juin 1989 <https://8964museum.com/>. Le site n'est pas accessible à partir de Hongkong.

recrutement des informateurs locaux.

La Chine est fière de sa tradition de ruse efficace (cf. *Faire du bruit à l'est pour attaquer à l'ouest*). Pour l'instant, les observateurs sont dans le flou quant à une éventuelle invasion de Taïwan, quant au rôle assigné aux nouvelles bases installées sur les îlots de la Mer du Sud, quant au renforcement de la marine, quant au champ de maîtrise de l'intelligence artificielle. Le pouvoir américain actuel en rejette pour partie la responsabilité sur l'administration Trump qui aurait concentré son attention sur le terrorisme et sur les forces militaires conventionnelles, négligeant l'espace asiatique allant de l'Inde à la Corée du Nord.

Lorsque les deux parties sont dans l'incertitude sur les intentions de l'autre, le danger de prendre des risques mal calculés est d'autant plus grand. Le pouvoir chinois s'est souvent trompé dans ses analyses stratégiques : il fut un temps (année 60 et début 70) où il considérait que les États-Unis étaient en décadence⁶ et que tous les périls venaient et viendraient d'une U.R.S.S. impérialiste ; au même moment, il fondait sa stratégie mondiale sur le futur encerclement des « villes » (le monde industriel développé) par les campagnes du Tiers monde. De telles approximations assumées sur un ton péremptoire par un parti qui ne souffre pas la contradiction ne peuvent que semer l'inquiétude, et en tout premier lieu parmi les pays riverains de la Mer de Chine et du Pacifique occidental).

Quelque mille six cents fusées continentales pointent vers Taïwan, à cent soixante kilomètres de l'autre côté du détroit. La doctrine pourtant, c'est que la « réunification » devrait être pacifique : *Les Chinois ne tirent pas contre les Chinois*. Mais le gouvernement chinois dit aussi qu'il n'exclut pas – si nécessaire – l'usage de la force militaire car, bien entendu, si des Chinois renâclent à retourner à la mère-patrie, c'est qu'ils y sont poussés par des forces étrangères et dans ce cas, il faut intervenir car il en va de la souveraineté et de la dignité nationales. On ne peut que trembler à l'idée du désastre qui s'abattrait sur les malheureux civils taïwanais s'ils s'avisaient de résister à l'invasion chinoise : Quand le tigre se bat avec le dragon, les petits faons aussi prennent des coups...

Deng Xiaoping avait proposé pour Taïwan l'expression *Un État, deux systèmes*⁷, qui fut reprise plus tard pour Hongkong. Les insulaires ont pu constater sur l'ancien territoire britannique qu'en dix-huit mois la formule avait volé en éclat, par décision prise à Beijing sans la moindre concertation et en violation de l'accord signé avec la Grande-Bretagne. Tout le monde trouve avantage au maintien du statu quo, sauf évidemment la Chine car le temps joue contre elle et après soixante-dix ans d'indépendance insulaire de fait, il est déjà bien tard pour faire valoir ses droits. Le P.C.C. se trouve aussi encouragé à pousser ses pions par l'inconsistance des réactions étrangères à la prise en main de Hongkong. Si le camp d'en face fait si peu pour huit millions de Hongkongais, pourquoi ne pas tenter d'absorber vingt-trois millions de taïwanais ? Il existe à

l'Assemblée des Nations unies suffisamment de dictatures et de régimes clients de Beijing pour, au nom du principe *Une seule Chine*, approuver majoritairement une invasion.

De telles incertitudes poussent inévitablement à augmenter et rassembler les forces militaires sur toute la zone. Le mouvement s'est accéléré dernièrement. L'alliance AUKUS (Australie, Royaume-Uni, États-Unis) du 15 septembre 2021 a été surtout perçue en France comme l'origine d'un affront commercial. Mais il s'agit bien d'une alliance militaire tripartite dirigée contre la Chine où l'Australie accepte l'accès dans ses eaux de sous-marins nucléaires d'attaque et en acquiert une huitaine.

Les États-Unis font un premier accroc à leur refus de principe d'un partage d'expertise militaire nucléaire. Le Japon peut y trouver un encouragement à se procurer, lui aussi, des sous-marins de ce type, qui lui permettraient d'assurer son autorité sur l'archipel des Senkaku/Diaoyu revendiqué par la Chine. Le Japon, bridé depuis 1976 dans son effort militaire, envisage désormais de doubler son budget des armées, ce qui le porterait à peu près au niveau du budget français et permettrait l'acquisition de fusées et d'avions de patrouille maritime. Il réaffirme aussi sa solidarité avec Taïwan face à une éventuelle menace venue du continent. Cette volonté d'effort militaire est aussi liée à la présence d'un autre acteur : en octobre, des bâtiments russes ont croisé dans le détroit de Tsugaru (entre Honshu et Hokkaido) lors de manœuvres russo-chinoises.

6. C'est de nouveau l'analyse simpliste d'aujourd'hui.

7. Le second territoire garde pour une période relativement longue son système social et politique, son autonomie, ses élections et sa presse libres.

Changement d'attitude face à Beijing : l'étranger a moins peur de déplaire

Depuis son entrée aux Nations unies (1971) et jusqu'à naguère, la Chine populaire est parvenue à imposer le principe diplomatique **d'une seule Chine** : aucune capitale ne peut avoir en même temps des relations d'État à État avec les deux pays. Soixante fois plus peuplée que l'État insulaire, disposant d'un énorme marché pour attirer les milieux d'affaires et présente au Conseil de sécurité des Nations unies, la R.P.C. est parvenue à grignoter la majorité des positions diplomatiques de Taïwan, réduite maintenant à une quinzaine. De plus, Taïwan – dont le nom officiel est la République de Chine – n'est pas reconnue par les Nations unies comme État souverain.

Il faut bien cependant tenir compte des réalités politiques, économiques et sociales de l'île. Le régime insulaire parvient en partie à compenser sa faiblesse diplomatique par un réseau de représentations extérieures à statut ambigu. Une soixantaine de pays membres des Nations unies maintiennent des liaisons par des bureaux de représentation ou des consulats qui se réfèrent à Taipei (capitale de l'île) et non à Taïwan (supposée province de la République populaire). Ils se conforment ainsi aux exigences casuistiques de Beijing.

Mais c'est précisément sur ce dernier point que les choses viennent tout dernièrement d'évoluer. La Lituanie a décidé que Taïwan serait désormais représentée en tant que telle et non sous la fiction d'une province chinoise. La modification d'une syllabe (Taïwan au lieu de Taipei) a provoqué la fureur de la Chine qui voit dans la reconnaissance de l'identité taïwanaise un premier pas vers un statut d'indépendance de l'île, – autrement dit une sécession territoriale.

L'installation du bureau s'est faite au mois d'août. Elle a entraîné le 21 novembre l'abaissement par la Chine du niveau de sa représentation : l'ambassadeur cédant sa place à un chargé d'affaires. Symétriquement, l'ambassadeur lituanien a quitté Beijing. Le gouvernement de Vilnius assure qu'il ne rejette pas le principe d'une seule Chine mais qu'il veut seulement étendre sa coopération avec Taïwan. La Lituanie ne risque pas grand-chose car ses liens avec la Chine sont limités ; elle avait déjà au printemps décidé de quitter le groupe dit des 17 + 1 qui permet à la Chine de discuter avec dix-sept pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est (dont onze membres de l'Union européenne).

L'initiative lithuanienne peut trouver un écho dans d'autres pays de l'Union européenne. Les deux autres États baltes sont restés pour l'instant sur leur position mais cherchent à

développer les relations avec Taïwan. Dix parlementaires des trois pays baltes sont arrivés sur l'île le 28 novembre ; ils ont rencontré la présidente Tsai Yin-wen le 29 novembre pour des discussions sur l'élargissement des relations économiques et techniques.

L'Union européenne a apporté son soutien au gouvernement de Vilnius ; dans une résolution du 21 octobre, elle a exprimé son souhait d'un développement des relations avec Taïwan en matière de technologie, de Santé publique et de production de semi-conducteurs. Rappelons la visite le 3 novembre d'une délégation de parlementaires de l'U.E., conduite par Raphaël Glucksmann, officiellement dans le cadre d'une étude sur la désinformation et les ingérences étrangères, visite au cours de laquelle le député français a cru pouvoir affirmer la solidarité de l'Europe avec Taïwan. Le mois précédent, le sénateur français et ancien ministre Alain Richard, venu à Taiwan à la tête d'un groupe de sénateurs, avait insisté sur le fait que le terme Taïwan se rapportait à la réalité constituée et incontournable d'un « pays ». Pour le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères à Beijing, les paroles d'Alain Richard étaient une « *violation flagrante du consensus universel de la communauté internationale* ».

Cette évolution récente inquiète manifestement Beijing, qui craint que son pouvoir d'intimidation décline. Le porte-parole des Affaires étrangères s'en est pris le 30 novembre à la politique lituanienne, avec son habituelle maladresse. Se référant à l holocauste et mélangeant les époques, il a critiqué la Lituanie, affirmant que « *les minorités nationales* » dont la « *minorité nationale juive* » y étaient victimes de discriminations « *extrêmement graves* ». La communauté juive a sèchement répondu le 5 décembre, qu'elle appartenait pleinement à la nation lituanienne, de libre expression, de libre dialogue et pluraliste, quelle que soit l'analyse à mener sur la période nazie, et qu'elle souhaitait aux minorités nationales chinoises de jouir des mêmes libertés qu'elle-même.

La Chine était naguère bien vue en raison de sa longue culture et de son raffinement artistique, au point qu'on fermait complaisamment les yeux sur ses exactions. Il n'en va plus de même depuis quelques temps : sa dissimulation des sources du virus corona et l'obstacle mis à toute enquête de l'O.M.S., l'arrestation des journalistes suspectés d'apprécier la situation différemment des thèses officielles – seules autorisées –, la répression

menée au Turkestan oriental pour faciliter les prises d'influence en Asie centrale, la politique d'expansion militaire menée unilatéralement en Mer du Sud, la volonté affichée de remettre en cause sur Taiwan un statu quo pacifique qui profite à tous s'ajoutent à la répression intérieure qui frappe depuis toujours tout ce que le pouvoir perçoit comme gênant sa perpétuation. La Chine n'a pas d'allié, elle n'a que des connivences avec la Russie et la Corée du Nord. Et c'est cet isolement, accompagné d'une ambition sans mesure, qui fait qu'on la regarde avec crainte.

Pour dissiper celle-ci, il faudrait qu'un jour enfin, le pouvoir se renie et donne de bon cœur

la parole au peuple, qu'il détruise son appareil de censure, mette un terme à ses surveillances policières, organise les élections libres qu'il a refusées pendant plus de soixante-dix ans et rassure le monde entier par un discours modeste et démocratique. Bref, l'avenir de la Chine, il se trouve évidemment dans le respect général et prolongé des droits de l'Homme. Un sixième de l'humanité s'en trouverait d'un coup changé, et peut-être, un peu après et de proche en proche, le reste du monde. « *Il est permis de rêver. Il est recommandé de rêver* » (Aragon).

Alain Bouc